

Plan de suivi du rapport d'évaluation AEQES du cursus « traduction et interprétation » de la Haute Ecole Léonard de Vinci.

Préambule

Ce plan de suivi tient compte du rapport d'évaluation spécifique au cursus Traduction et Interprétation organisé par la Haute Ecole Léonard de Vinci, mais également de l'analyse transversale des cursus dans l'ensemble des institutions qui l'organisent en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Introduction

Le plan de suivi ci-joint a ceci de particulier qu'il a été élaboré conjointement par deux universités, qui organisent chacune un des cycles du cursus Traduction et Interprétation auparavant attaché à la Haute Ecole Léonard de Vinci. Il nous a semblé utile de revenir brièvement sur le contexte de l'évaluation en octobre 2014 et sur l'évolution de la situation après la date de publication du rapport des experts. Ceci permettra de mieux comprendre la structuration du plan de suivi.

Contexte de l'évaluation externe

Au moment de la visite des experts et de la rédaction de leur rapport, la catégorie TI de la Haute Ecole Léonard de Vinci préparait activement son transfert à l'université, avec toutes les incertitudes inhérentes à celui-ci, dont le statut du personnel et l'organisation du master en interprétation.

Le décret d'avril 2014 prévoyait en effet le transfert des études de Bachelier en TI à l'Université Saint-Louis de Bruxelles (USL-B) et le transfert des études de Master à l'Université catholique de Louvain (UCL).

Évolution de la situation

En décembre 2014, la « photographie » des attributions des enseignants a été finalisée. Elle a servi de base au transfert à l'une ou à l'autre université selon la charge principale de l'enseignant en Bachelier ou en Master. Cette photographie a très peu évolué, n'intégrant plus que les départs à la retraite ou les remplacements de membres du personnel malade ou en congé. Ainsi, progressivement, les questions ont trouvé réponse et le climat de travail s'est beaucoup apaisé.

Les étudiants, qui avaient - eux aussi - manifesté leurs inquiétudes devant ce changement de statut, d'organisation et de lieu d'études, ont été rassurés dans la mesure du possible.

En Bachelier, le nombre d'étudiants ayant quitté la formation en raison du transfert est quasi nul ; en Master, le nombre d'étudiants « Vinci » qui se sont inscrits à l'UCL à Louvain-la-Neuve est supérieur à toutes les prévisions. Les étudiants des Masters sont plus nombreux qu'ils ne l'étaient l'an dernier à Vinci.

Le 14 septembre 2015, les étudiants du Bachelier TI Vinci sont devenus étudiants de la *Faculté Marie Haps de traduction et interprétation* de l'Université Saint-Louis ; ceux des Masters ont rejoint la *Louvain School of Translation and Interpreting* de l'Université catholique de Louvain.

Le 1^{er} janvier 2016, le personnel enseignant et administratif de la catégorie a été transféré aux universités, conformément au Décret.

Implications pour le plan de suivi

Le transfert de la catégorie, tel qu'il a été réalisé, a eu de profondes implications sur la conception du plan de suivi ; en effet, bon nombre des recommandations émises par les experts portent sur des situations, des structures et infrastructures qui appartiennent au passé Vinci.

D'autre part, la « scission » à la fois géographique et institutionnelle entre le Bachelier et les Masters a nécessité que le plan reprenne d'une part les actions à mener en commun sur les deux cycles de la formation et d'autre part les actions spécifiques à l'un ou à l'autre.

Dans le travail préparatoire au transfert, les recommandations ont été largement prises en compte, ce qui explique que bon nombre d'actions aient déjà été réalisées. Les structures de décision sont désormais calquées sur celles des autres entités de l'Université ; les canaux de communication interne et externe ont été adaptés ; la réflexion sur les nouveaux programmes a été l'occasion de renforcer l'intégration des acquis d'apprentissage et de revoir l'architecture de la formation afin d'y promouvoir la recherche et de mieux répondre aux nouveaux défis de la profession ; l'installation de nouveaux laboratoires et salles de cours a permis un saut qualitatif dans les équipements, etc. Enfin, la collaboration entre les autorités académiques des deux Universités et Facultés, prévue et organisée dans la convention de transfert, garantit la cohérence et la continuité de la formation, ainsi que la mise en œuvre du plan de suivi.

En vous remerciant pour l'aide précieuse apportée, nous vous prions de trouver ci-joint notre plan de suivi et nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire.

TRADUCTION INTERPRETATION – 2016

Recommandation / Forces des experts AEQES	PLAN D'ACTION Description des actions	Degré de priorité	Responsable de l'action	Degré de réalisation Echéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
Critère 1 : formulation, mise en œuvre et actualisation d'une politique pour soutenir la qualité des programmes						
1.1. Politique de gouvernance de l'établissement						
Simplifier les structures organisationnelles et administratives				Réalisé	Meilleure circulation et appropriation de l'information	
<i>RFS, critère 1, point 1.1, Recommandation 1, p. 4</i>						
Encourager la représentation étudiante via des canaux de communication et d'information proches des étudiants	B - Informer les étudiants lors des séances d'information organisées en début d'année académique du rôle de la représentation étudiante dans les organes M – Information effectuée en début d'année académique lors de l'accueil des étudiants	**	Doyen (pour l'USL-B) et Président LSTI	09/2016 Déjà réalisé	Augmentation de la participation des étudiants dans les organes	
<i>RFS, critère 1, point 1.1, Recommandation 1, p. 4</i>						
Mettre en place un lien fort entre le bachelier et les masters, et maintenir une concertation permanente entre les enseignants et responsables des deux campus	B & M - Organiser les réunions du Comité de concertation nouvellement créé, conformément à la convention de transfert des personnels aux universités	***	Vice-recteur USL-B Doyen FIAL Doyen TIMH Président CP LSTI	A partir de janvier 2016	Organisation des réunions du Comité de concertation, conformément à la convention de transfert des personnels aux universités.	
<i>RFS, critère 1, point 1.1, Recommandation 2, p. 4</i>						

1.2. Gestion de la qualité

Favoriser une plus grande implication des étudiants, enseignants et personnels administratifs dans la démarche qualité par une information efficace	B - Renforcement de la structure qualité au sein de l'USL-B	***		Réalisé	Nomination d'une Conseillère du Recteur à la qualité et engagement d'une Responsable qualité en septembre 2015	
RFS, critère 1, point 1.2, Recommandation 1, p. 4	B - Définir et initier la mise en place d'une culture qualité participative au sein de l'USL-B	***	Conseillère du Recteur à la qualité Responsable Qualité	Septembre 2016	Intégration dans le plan de développement de l'USL-B 2016-2018 de démarches qualité participatives.	
	B & M - Afin de renforcer l'implication des étudiants dans les démarches qualité, procéder à une communication plus systématique et régulière auprès de ceux-ci (en Conseil de faculté pour les bacheliers, en Commission de programme pour les masters)	**	Doyen TIMH Président LSTI	Septembre 2016	Insertion régulière d'un point qualité à l'ordre du jour des réunions du Conseil de faculté (B) et de la commission de programme (M).	
	B - Constituer un groupe de suivi de la démarche qualité au niveau de la faculté constitué d'enseignants, d'étudiants et de membres du personnel administratif	***	Doyen Conseil de faculté Secrétariat de faculté TIMH	A partir de janvier 2016	Création d'une attitude de « veille » à la qualité au sein de la communauté facultaire par la création d'un groupe de suivi de la démarche qualité, réunissant des enseignants, des étudiants et des membres du personnel administratif et de soutien qui se réunit de façon régulière	
	B - Créer une culture du suivi des diplômés et développer les outils qui permettent de recueillir les informations utiles à la gestion et l'adaptation des programmes M - En Master, la Faculté FIAL dispose déjà d'un services d'emploi	**	Doyen TIMH	2016-2017	B - Mise en place d'une culture du suivi des diplômés : - Développement d'outils utiles afin de recueillir des informations sur les diplômés - Suivi des diplômés par le biais d'un recueil régulier d'informations portant	

<p>Assurer le suivi des EEE par une prise en compte des résultats par les responsables de gestion dans l'évaluation des enseignants</p> <p>RFS, critère 1, point 1.2, Recommandation 2, p. 5.</p>					<p>sur leur parcours</p> <p>- Intégration des informations sur les diplômés dans les réflexions portant sur l'amélioration de la formation et son adéquation aux réalités des métiers</p> <p>M – Mise en place d'activités du service emploi incluant les traducteurs/interprètes.</p>	
	<p>B - Développer des pistes afin d'améliorer les évaluations des enseignements par les étudiants et leur suivi</p>	**	<p>Conseillère qualité du Recteur Doyen TIMH</p>	2016-2017	<p>Une meilleure évaluation globale et détaillée des acquis des étudiants est réalisée</p> <p>Le suivi de la qualité des enseignements est mis en place et donne la possibilité d'amener les enseignants à des remises en question des pratiques</p>	
	<p>B - Mener une réflexion sur les objectifs des EEE et, en fonction de ceux-ci, développer les outils qui permettent une évaluation adaptée</p> <p>M – L'UCL dispose déjà d'une grande expérience en la matière, car elle a introduit une politique de l'évaluation des enseignements dès 1980. L'évaluation des enseignements est le fruit d'une réflexion entre spécialistes de la pédagogie et de la didactologie, et a abouti à la mise au point de formulaires mis en ligne à la disposition des étudiants</p>	**	<p>Groupe de travail du Conseil de faculté TIMH</p>	<p>2016-2017</p> <p>Déjà réalisé</p>	<p>Mise en place du groupe de réflexion sur les finalités des EEE</p> <p>Développement et utilisation des outils adaptés en fonction des finalités identifiées</p>	
	<p>B - Procéder à des EEE régulières, en organisant une « rotation » contrôlée,</p> <p>M – Insérer l'évaluation des enseignements de la LSTI dans le programme d'évaluation des Masters de la Faculté</p>	**	Doyen TIMH	2016-2017	<p>Réalisation d'un planning des EEE qui permet une évaluation régulière de chaque enseignement</p> <p>Réaliser un planning des EEE</p>	
		*	Doyen FIAL	2016-2017		

1.3. Elaboration, pilotage, révision du programme

<p>Mettre en place un meilleur pilotage et une révision systématique des programmes en consultant toutes les parties prenantes et par le biais d'outils de pilotage des programmes adaptés</p> <p><i>RFS, critère 1, point 1.3, Recommandation 1, p. 5.</i></p>	<p>B - Systématiser les procédures de révision régulières des programmes</p> <p>M - Procédure régulière de révision des programmes en lien avec les recommandations des experts, les évaluations de programme et les choix de cours des étudiants</p>	***	Doyen TIMH Conseil de faculté	2016-2017 Déjà réalisé	<p>Adaptation de la formation à l'évolution de la profession, des marchés et des technologies</p> <p>Maintien et amélioration des compétences des enseignants</p> <p>Mise en place de révisions systématiques des programmes au sein du Conseil des Doyens, soumises ensuite au Conseil de Faculté et au Conseil de l'enseignement</p>	
<p>B & M - Inclure dans les groupes de réflexion des représentants du monde professionnel (Advisory Board).</p>	**	Doyen TIMH Conseil de faculté Président LSTI	2016-2017	<p>Participation de représentants du monde professionnel aux groupes de réflexion à mettre en place en 2016-2017</p>		

1.4. Information et communication interne

<p>Poursuivre et intensifier les efforts en matière de communication interne et institutionnaliser davantage la communication avec les étudiants (valves électroniques)</p>	<p>B - Mettre en place des valves électroniques. Toutes les informations destinées aux étudiants leur sont également communiquées par courriel.</p> <p>M - L'UCL dispose pour chaque commission de programme de valves électroniques, ainsi que d'un réseau performant de listes de diffusion ciblées (par entité, fonction, programme, catégorie de personnel, bâtiment, programme d'études, intitulé de cours)</p>	***	Secrétariat de faculté TIMH Doyen TIMH	Réalisé	<p>Communication plus fluide, meilleure information et plus grande autonomie des étudiants</p>	<p>Communication plus fluide, garantie d'atteindre efficacement tous les destinataires par l'identification et l'utilisation des canaux de diffusion adaptés par type de destinataire</p>
<p>Développer une véritable culture de la communication</p> <p><i>RFS, critère 1, point 1.4, Recommandation 1, p. 5.</i></p>	<p>B - Multiplier les canaux de diffusion de l'information et les utiliser en fonction des destinataires</p>	**		2016-2017		

milieux professionnels <i>RFS, critère 2, point 2.1, Recommandation 2, p. 6.</i>	anciens)					Information plus complète et dès le B2 sur les différentes possibilités qu'offrent les métiers	
	B - Maintenir l'adhésion aux associations professionnelles nationales et internationales afin de bénéficier des informations et des conseils du monde professionnel sur l'évolution des métiers, et adapter la formation en conséquence	Doyen TIMH					
Master : Fournir un libre accès à un nombre suffisant de postes de travail et de logiciels afin d'assurer une connaissance suffisante et une pratique courante des outils d'aide à la traduction	M - Organiser des journées de séminaire de préparation aux métiers de TI dispensés par des intervenants professionnels	Président LSTI	Réalisé	Permettre aux étudiants de découvrir les aspects pratiques de la profession et de mettre leur enseignement en relation avec le monde professionnel			
	Deux salles informatiques et une salle de sous-titrage, équipées de tous les logiciels adéquats ont été aménagées.	Doyen FIAL	Réalisé	Utilisation optimale des outils d'aide à la traduction et autres logiciels langagiers dans la formation et dans les pratiques d'auto-apprentissage			
Développer et promouvoir la recherche et son articulation avec les programmes d'enseignement et les mémoires de fin d'études <i>RFS, critère 2, point 2.1, Recommandation 3, p. 6</i>	M - Utilisation en libre accès de ces salles pour du travail d'auto-apprentissage	Président LSTI	Réalisé				
	B & M - Renforcer le volet « méthodologie » de la recherche dans les cours théoriques et considérer la qualité de la recherche comme critère d'évaluation des travaux des étudiants.	Enseignants	2017-2018	Intégration de la qualité de la recherche comme critère d'évaluation			
	B & M - Inviter les étudiants du bachelier et du master à différentes séances de présentation de recherches, dont celles liées à la traduction et à l'interprétation, afin de les sensibiliser à la	Doyen FIAL, Doyen TIMH, Président LSTI Titulaires	2016-2017	Cours théoriques plus axés sur les recherches récentes et à mener dans le domaine			
		**	Meilleure compréhension de l'utilité et des retombées potentielles de la recherche auprès des étudiants				

recherche							
B & M - Inviter les enseignants à rejoindre un centre/institut de recherche de l'USL-B et de l'UCL et y mener des recherches	**	Vice-recteur à la recherche USL-B Président LSTI (et présidents d'institut de recherche concernés)	A partir de 2016-2017	Nombre plus élevé de projets de recherche et de publications Meilleure adéquation avec les objectifs de recherche des universités			
B & M - Soutenir les enseignants qui pratiquent la recherche	**	Doyen FIAL, Doyen TIMH, Président LSTI.	Réalisé	Nombre plus élevé de projets de recherche et de publications			
M - Favoriser les mémoires de recherche par des séances d'informations	***	Président LSTI	2016	Augmentation du nombre de mémoires de recherche susceptibles de déboucher sur des projets de recherche en traduction/interprétation.			
Envisager de nouvelles filières ou options spécifiques en fonction des différentes formes de métier d'interprétation (interprétation de proximité) <i>RFS, critère 2, point 2.1, Recommandation 4, p. 7</i>	*	Doyen FIAL et Président LSTI	En partie réalisé.	Ajout éventuel de cours de <i>community interpreting</i> supplémentaires.			
2.2. Information et communication externe							
Mettre en place une communication externe spécifique aux 3 formations et deux sites <i>RFS, critère 2, point 2.2, Recommandation 1, p. 7</i>	***	Doyen TIMH Président LSTI	Réalisé	Identification aisée et claire des masters de LSTI à LLN et de la faculté de traduction de l'USL-B			

Critère 3 : Cohérence interne des programmes

3.1. Les acquis d'apprentissage des programmes

<p>Renforcer l'intégration des programmes et la mise en valeur de leur spécificité (articulation cours généraux et de langue, cours de bachelier et de master) en structurant davantage les rencontres entre enseignants.</p> <p><i>RFS, critère 3, point 3.1, Recommandation 1, p. 8</i></p>	<p>B - Instaurer une collaboration pédagogique interne systématique afin d'identifier les dispositifs d'enseignement et d'évaluation les plus pertinents pour développer et évaluer les AA mentionnés dans les programmes</p>	**	Conseil de Faculté	2016-2017	Mise en place d'une collaboration pédagogique interne systématique	
	<p>B - Organiser les espaces de travail des enseignants (Bureaux, ...) afin de favoriser les rencontres et échanges</p>	***	Services logistiques	En cours 2016	Mise à disposition aux enseignants d'espaces de rencontre	
		**				

3.2. Contenu, dispositifs et activités d'apprentissage

<p>Maintien des modules professionnalisants après l'intégration, voire développement (formation à l'entrepreneuriat)</p> <p><i>RFS, critère 3, point 3.2, Recommandation 1, p. 8</i></p>	<p>B - Prévoir une activité d'apprentissage avec invitation d'experts/intervenants en B2</p>	**	Secrétaire académique TIMH	2017	Choix plus éclairés des étudiants	
	<p>M - Organiser un séminaire avec des experts</p>	**	Président LSTI	Réalisé	Choix plus éclairés des étudiants	
<p>Développement de l'emploi de la plate-forme d'e-learning à des fins pédagogiques par des formations technologiques et pédagogiques à l'attention des enseignants</p> <p><i>RFS, critère 3, point 3.2, Recommandation 2, p. 8</i></p>	<p>B & M - Encourager les enseignants à participer aux différentes formations offertes afin de développer l'offre d'exercices et de parcours pédagogiques en ligne</p>	**	Doyen TIMH Président LSTI	En cours	Renforcement de l'utilisation de la plateforme par les enseignants et les étudiants (auto-apprentissage, parcours dirigés, etc.)	
	<p>Améliorer la gestion et la communication pour les langues organisées conjointement</p> <p><i>RFS, critère 3, point 3.2, Recommandation 3, p. 9</i></p>	<p>B & M - Renforcer la concertation entre les DAF des facultés concernées par l'organisation conjointe des « nouvelles langues »</p>	***	DAF TIMH et FIAL	En cours Démarche continue	Communication plus fluide entre les institutions Meilleur accueil des étudiants dans l'université partenaire

3.3. Agencement global des programmes					
Procéder à un rééquilibrage entre les acquis d'apprentissage et les ECTS pour certaines matières <i>RFS, critère 3, point 3.3, Recommandation 1, p. 9</i>	*	B- Procéder à une évaluation régulière de l'adéquation charge de travail/crédits par une enquête auprès des étudiants	Equipe qualité	2017-2018	Utilisation des résultats des enquêtes afin de modifier/adapter les pondérations Prise en compte régulière des avis et suggestions transmis par les représentants des étudiants au sein des organes
		M - Consulter les étudiants afin de procéder à des réajustements si nécessaire	Comité de cycle	2017-2018	
Critère 4 : Efficacité et équité					
4.1. Ressources humaines					
Maintenir et renforcer le nombre, le niveau et la qualité des compétences didactiques et des expériences professionnelles des enseignants <i>RFS, critère 4, point 4.1, Recommandation 1, p. 10</i>	**	B & M - Privilégier un équilibre entre compétences pédagogiques, scientifiques et professionnelles au sein du corps enseignant	Vice-recteur Doyens	En cours	Equipes plus harmonieuses et mieux formées aux pratiques pédagogiques et à l'évolution de la profession
	**	B & M - Offrir aux enseignants la possibilité de formations continues	Recteur et vice-recteur à l'enseignement	2016-2017	Accroissement du nombre de formations suivies par les enseignants
	*	B & M - Prévoir au sein de l'équipe pédagogique au minimum une personne experte en TAO/IAO	Doyen TIMH Président LSTI	Réalisé	Formation des enseignants et des étudiants par cet expert
	**	B & M - Favoriser la participation des enseignants à des projets de recherche fondamentale et / ou qui intègrent l'expérience pédagogique et/ou professionnelle.	Doyen FIAL et Doyen TIMH	2016-2017	Participation accrue des enseignants (même non docteurs) à des projets de recherche
Utiliser davantage les structures de coordination au niveau des unités et départements pour dégager des lignes communes en matière de définitions programmiques et de coordination pédagogique (bachelier)	**	B - Utiliser les nouvelles structures pour organiser la mise en commun des résultats de groupes de tâches afin de dégager des lignes transversales	Conseil de faculté	2016-2017	Identification de lignes transversales en matière de définitions programmiques

RFS, critère 4, point 4.1, Recommandation 1, p. 10	Elaborer un plan cohérent et pluriannuel de recrutement et de développement de carrière dans lequel se retrouvent les objectifs et besoins en matière d'enseignement, de recherche et de maîtrise des aspects professionnalisant de la profession	B & M - S'inscrire strictement dans les procédures de recrutement des universités et insister sur la place des professionnels non académiques dans la formation (statut d'APH)	***	Autorités universitaires	Démarche continue	Recrutement d'enseignants qui correspondent aux profils et critères définis par les universités et reconnaissance du rôle des professionnels dans la formation	
RFS, critère 4, point 4.1, Recommandation 5, p. 11							
4.2. Ressources matérielles¹ (bachelier)							
Améliorer la situation concernant l'exiguité des bâtiments et locaux RFS, critère 4, point 4.2, Recommandation 1, p. 11	Prévoir, dans l'intégration à l'USL-B, un nombre de locaux suffisant, dont la taille, l'aménagement et l'équipement sont adaptés à la formation		***	Comité de pilotage intégration	Réalisé	Mise à disposition de locaux suffisants et adaptés à la formation	
Mettre à niveau le wifi RFS, critère 4, point 4.2, Recommandation 1, p. 11	Améliorer l'accès à l'internet en wifi		***	Bureau du rectorat	2017-2018	Accès simplifié et de meilleure qualité au réseau	
Augmenter les heures d'ouverture de la bibliothèque RFS, critère 4, point 4.2, Recommandation 2, p. 11	Augmenter encore les heures d'ouverture de la bibliothèque à Marie Haps		**		2016-2017	Accès du lundi au samedi soir à un espace bibliothèque et ses ressources	La décision n'est pas du ressort de la faculté
	Garantir l'accès de la bibliothèque de Saint-Louis aux étudiants de la Faculté		***		Réalisé		
Former les étudiants de façon systématique à l'utilisation des ressources de la bibliothèque RFS, critère 4, point 4.2,	Concevoir et mettre en place une formation à l'utilisation des catalogues et ressources		**	Equipe des bibliothécaires	A partir de septembre 2016	Compétence accrue et autonomie des étudiants dans la recherche documentaire	

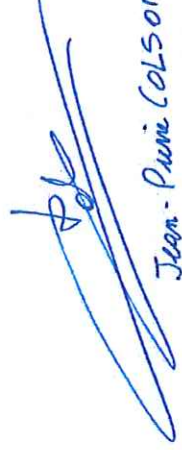
¹ Cet aspect ne concerne que le bachelier, les ressources matérielles dont il est question sont disponibles pour les étudiants de master.

<i>Recommandation 1, p. 11</i>						
4.3. Equité en termes d'accueil, suivi et soutien des étudiants						
Améliorer la promotion du système de tutorat auprès des étudiants par les enseignants <i>RFS, critère 4, point 4.3, Recommandation 1, p. 11</i>	B - Créer des modules de remédiations spécifiques à des difficultés ciblées	***	Conseil de faculté	Réalisé	Plus grande autonomie des étudiants dans la gestion de leur parcours et de leurs difficultés Amélioration des compétences ciblées	
	Maintenir et renforcer les efforts d'adaptation des locaux aux étudiants à besoins spécifiques <i>RFS, critère 4, point 4.2, Recommandation 2, p. 11</i>	B - Améliorer l'accès aux locaux des étudiants à besoins spécifiques B - Intégrer dans les pratiques le prescrit du décret « inclusif » M - L'UCL dispose déjà du statut PEPS (Projet pour Etudiants à Profil Spécifique) pour venir en aide aux étudiants à besoins spécifiques	***	Rectorat	En cours	Accueil réussi des étudiants à besoins spécifiques
		***	Tous	Réalisé		
				Réalisé		
4.4. Analyse des données nécessaires au pilotage des programmes						
Renforcer la réflexion sur les causes de départ d'un nombre relativement élevé d'étudiants après l'obtention du diplôme de bachelier <i>RFS, critère 4, point 4.4, Recommandation 1, p. 12</i>	B - Réaliser des enquêtes régulières pour analyser les causes de départ des étudiants ayant obtenu leur diplôme de bachelier	*	Equipe qualité	septembre 2017	Identification des causes de départ des étudiants ayant obtenu leur diplôme de bachelier ; si pertinent, prise en compte de cet élément dans la réflexion pédagogique	
	M - Réaliser une enquête scientifique sur le devenir des anciens - réaliser un suivi du parcours professionnel des étudiants (tracking)	*	Faculté et UCL en général	2018	Identification des parcours professionnels des diplômés	
Structurer les contacts avec les anciens et stimuler une association des anciens type « alumni » <i>RFS, critère 4, point 4.4, Recommandation 2, p. 12</i>	B & M - Dans le cadre de la mise en place d'une culture du suivi des diplômés : - mettre à jour les fichiers d'anciens existants - identifier des actions afin de dynamiser le réseau des alumni - structurer les contacts avec les anciens (moyens de communication, type d'informations recueillies...)	*	Service du rectorat / service emploi de la Faculté FIAL, en collaboration avec les services centraux de l'UCL	A partir de septembre 2017	Fichiers d'anciens à jour Réseau « alumni » dynamisé par des contacts et des événements Mise à disposition par les alumni d'informations utiles	

Paris 2' UCL,



Faculté de philosophie,
arts et lettres
Philippe Hlilgsmann
Doyen

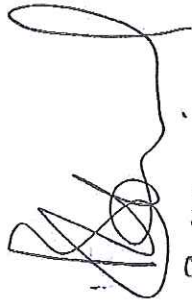


Jean-Pierre COLSON
Président - LSTI



Marie-Liét
Présidente de l'enseignement

Paris 2' USL-B,



B. HARAÏDE
VICE-RECTEUR



T. Biondi
DOYEN